

## Note d'information de l'ENRF sur Conférence des parties prenantes de EU4Health

La Commission européenne a accueilli la conférence EU4Health Stakeholders qui avait pour but de discuter des priorités en matière de santé, des orientations stratégiques et du futur programme de travail. En particulier, l'événement s'est concentré sur 5 sujets clés :

1. Améliorer et promouvoir la santé ;
2. Protéger les personnes ;
3. Améliorer l'accès aux médicaments et aux dispositifs médicaux
4. Préparer les systèmes de santé à l'ère numérique ;
5. Explorer les synergies et les complémentarités.

**Sandra Gallina**, directrice générale de la santé et de la sécurité alimentaire, a souligné l'importance d'impliquer les parties prenantes concernées dans l'élaboration du programme de travail 2023 de la Commission européenne.

"Le programme de travail annuel 2021-2023 vise à renforcer la résilience du secteur des soins de santé dans l'UE afin de faire face à la prochaine crise qui ne laissera personne de côté", a déclaré Sandra Gallina.

**Pierre Delsaux**, directeur général de la santé de l'Autorité de préparation et de réponse aux urgences (HERA), l'intervention a mis l'accent sur la nécessité d'investir dans la préparation et d'élaborer des outils pour être prêt à affronter la prochaine crise. Le programme EU4health est une excellente occasion d'investir dans le secteur des soins de santé, mais aussi dans l'HERA. Pierre Delsaux a déclaré que "le budget fourni par le programme EU4Health est utile pour détecter les futures crises sanitaires et les nouvelles maladies, et HERA y travaille". Un autre exemple de l'utilisation efficace de cet argent est EUPHA, qui se concentre sur l'accélération de la production de vaccins, surtout dans un contexte de crise". Il a conclu en soulignant l'importance d'investir dans la recherche et le développement.

**Antonio di Giulio**, chef d'unité, DG SANTE C.3, a donné un aperçu des résultats de la consultation des parties prenantes de l'initiative EU4Health et s'est concentré sur les principaux objectifs du point de vue des parties prenantes :

- Promotion de la santé ;
- L'accès aux soins de santé ;
- Données sur la santé et outils numériques ;
- Disponibilité et accessibilité.

Quelques messages clés :

- Les parties prenantes sont très intéressées par les consultations ;
- Les priorités sont restées très similaires à celles de l'année dernière ;
- La couverture du programme de travail correspond à la contribution des parties prenantes ;
- Les intérêts des personnes qui ont répondu à l'enquête vont au-delà des bénéficiaires d'EU4health.<sup>1</sup>

---

<sup>1</sup> [2022 eu4Health-stakeholders-consultation summary en.pdf \(europa.eu\)](#)

5 thèmes ont été abordés :

- Santé mentale, prévention des maladies, plan de lutte contre le cancer ;
- Cadre de sécurité sanitaire, contre-mesures pour lutter contre les crises ;
- Espace européen des données de santé, dimension numérique de la stratégie globale de l'UE en matière de santé ;
- Mise en œuvre de la législation sur les substances d'origine humaine, mise en œuvre de la législation sur les dispositifs médicaux, stratégie pharmaceutique pour l'Europe ;
- Synergies.

Sur le premier thème - Santé mentale, prévention des maladies, plan de lutte contre le cancer - **Michele Cecchini**, responsable du programme de travail de l'OCDE sur la santé publique, a donné une vue d'ensemble des travaux réalisés par l'OCDE en coopération avec les États membres de l'UE et la Commission européenne, y compris le guide utilisé par les États membres comme meilleure pratique pour le traitement des maladies chroniques.

En savoir plus sur les meilleures pratiques en matière de santé publique :

- Guide des meilleures pratiques en matière de santé publique
- Alimentation saine et modes de vie actifs
- Intégrer les soins pour prévenir et gérer les maladies chroniques

Il a également souligné certaines difficultés rencontrées au cours de l'étude :

- Difficulté d'impliquer les gens en même temps ;
- Difficulté de collecter toutes les données nécessaires ;
- Il est difficile d'effectuer le transfert et, parfois, il ne convient pas à tout le monde.

Michele Cecchini a conclu que "pour l'avenir, il est important de se concentrer davantage sur la réponse aux priorités, mais il est également important de se concentrer sur les outils nécessaires pour comprendre les défis que nous pourrions avoir dans 10 ans".

**Sarah Harrison**, de la Coopération internationale de la Croix-Rouge, a parlé du programme lancé l'année dernière dans les pays accueillant les réfugiés ukrainiens, et qui vise à apporter le soutien nécessaire en matière de santé mentale. Selon l'étude réalisée, il y a un manque de services pour garantir le bien-être mental des réfugiés ukrainiens et un accès difficile aux soins pour les personnes souffrant déjà de problèmes de santé mentale.

Sarah Harrison a expliqué que "cette étude a mis en évidence tous les problèmes mentaux des réfugiés liés à ce qui s'est passé en Ukraine et à l'éloignement de leur famille, ce qui a également entraîné des tentatives de suicide. Une plus grande collaboration avec l'UE est nécessaire pour répondre aux besoins de santé des Ukrainiens".

Sur le deuxième sujet - Cadre de sécurité sanitaire, contre-mesures pour lutter contre les crises - **Lisa Schipper** de l'Institut national néerlandais pour la santé publique et l'environnement (INSPIRE) a présenté le réseau créé pour améliorer les systèmes de surveillance nationaux et les bases de données sur les maladies épidémiologiques.

Les deux défis à relever pour créer l'action commune ont été les suivants :

- Pendant la phase de préparation, il a fallu susciter et conserver l'intérêt et la collaboration des pays ;

- Pendant la phase de mise en œuvre, les questions juridiques liées au RGPD et au respect de la vie privée dans le cadre du partage des données.

Sur le troisième sujet - Espace européen des données de santé, dimension numérique de la stratégie globale de l'UE en matière de santé - **David Novillo Ortiz** a présenté son rapport.

David Novillo Ortiz, de l'OMS, a souligné le problème lié au manque de données comparables pour chaque pays en ce qui concerne les objectifs de développement durable (ODD). Du point de vue de l'OMS, l'investissement dans les outils numériques est essentiel.

Défis généraux soulignés :

- Définir et calculer les données Covid-19 ;
- Manque d'interopérabilité au niveau mondial ;
- Absence de stratégie en matière de données.

En ce qui concerne le quatrième sujet - la mise en œuvre de la législation sur les substances d'origine humaine, la mise en œuvre de la législation sur les dispositifs médicaux, la Stratégie pharmaceutique pour l'Europe - Bernardo Rodrigues, de l'Alliance européenne du sang, a souligné qu'en Europe, le taux de don est faible et la pénurie de plasma est importante. Dans ce contexte, le projet d'approvisionnement EU4health a été lancé dans le but de renforcer l'ensemble de la chaîne d'approvisionnement ainsi que le recrutement et la fidélisation des donneurs.

Par ailleurs, **Zaide Frias**, de l'Agence européenne des médicaments, a souligné les principaux défis liés à l'accès aux médicaments et a conseillé de se concentrer sur certains points clés :

1. Développement d'une capacité supplémentaire d'utilisation des ressources ;
2. Élaborer un réseau réglementaire solide favorisant la transparence entre les industries pharmaceutiques, les médecins et les professionnels de la santé ;
3. Renforcer la capacité à répondre aux crises sanitaires.
4. Synergies avec les structures existantes pour la durabilité des investissements.

Comme l'a déclaré Zaide Frias, "l'investissement dans les capacités peut aider à répondre aux crises sanitaires et peut faciliter l'accès aux médicaments".

Sur le dernier point - les synergies - **Caterina Buonocore**, de l'Agence pour la promotion de la recherche européenne (APRE), a expliqué qu'"il est difficile pour les chercheurs de saisir les bonnes opportunités". Ils ont besoin d'être guidés. Dans la pratique, l'APRE aide les chercheurs à comprendre quelle est la meilleure opportunité de financement pour leurs besoins". APRE, qui représente le point de contact national et aide les chercheurs à trouver des opportunités de financement dans le cadre d'Horizon Europe, se concentre sur le développement de meilleurs services pour les chercheurs. En termes de synergies, l'APRE organise différents événements au cours desquels davantage d'acteurs du secteur public, peuvent avoir l'occasion de se rencontrer.

Pour plus d'informations, voir ces 2 liens : Points de contact nationaux d'Horizon Europe et Action commune sur le renforcement des capacités des points de contact nationaux.

Simon Drees, de la DG Réforme, a fait une brève présentation de sa DG qui fournit un soutien technique dans les secteurs sociaux, l'administration publique et d'autres domaines. Voici quelques exemples de projets qu'elle soutient :

- En ce qui concerne la planification de la main-d'œuvre, la DG Réforme a soutenu un projet réalisé en Irlande dans le cadre duquel la planification de la main-d'œuvre afin d'évaluer la durabilité des efforts déployés ;
- Dans le domaine du cancer, la DG Réformes a soutenu un projet de dépistage et de soins du cancer en Lettonie et en Slovaquie afin d'augmenter le nombre d'essais cliniques sur le cancer ;
- En ce qui concerne les soins intégrés, la DG Réformes a lancé un appel à candidatures pour les soins intégrés afin de renforcer la coordination entre les soins primaires et les soins de longue durée ;

Pour plus d'informations, voir le soutien aux réformes structurelles.

**Annika Nowak**, de la DG Recherche et Innovation, a présenté le groupe conjoint lancé en mars et qui a produit des recommandations de dépistage dans le plan cancer. Ces recommandations sont les suivantes :

- Les recommandations du Conseil doivent être davantage mises en œuvre et doivent être claires sur la manière dont la Commission soutiendra les États membres dans le domaine du cancer et du dépistage du cancer ;
- Stimuler et soutenir la recherche pour créer de nouveaux outils dans le contexte du cancer. Pour plus d'informations, lire également : Groupe d'experts en évaluation des performances des systèmes de santé.

Le programme EU4Health est la réponse à la pandémie de COVID-19 et vise à construire une Union européenne de la santé forte en soutenant les priorités législatives et non législatives de l'Union en matière de santé. Avec un budget de 5,3 milliards d'euros pour la période 2021-27, cela représente un niveau d'engagement financier sans précédent pour l'Union en matière de santé.

**Note d'information ENRF - 12 06 2023**